

**M. Macquarrie:** Puis-je demander au premier ministre si le secrétaire d'État aux Affaires extérieures parlait au nom du gouvernement à ce moment-là?

**Le très hon. M. Trudeau:** Oui, monsieur l'Orateur, il parlait au nom du gouvernement.

LE PROJET DE PIPE-LINE TRANSALASKIEN—LA PROPOSITION D'ENQUÊTE DU COMITÉ

**M. David Anderson (Esquimalt-Saanich):** Vu les révélations faites au Sénat des États-Unis hier et qui ont montré au secrétaire de l'Intérieur, M. Morton, et à d'autres que de nouvelles études s'imposaient, je voudrais redemander au premier ministre s'il consentirait maintenant à prier le leader du gouvernement à la Chambre de retirer son appui intempestif à la motion conservatrice qui a empêché la Chambre d'effectuer une telle étude au Canada.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, le leader à la Chambre et moi-même avons discuté de cette question. Nous avons pensé que les parlementaires devraient être saisis de la question, mais il y a, par ailleurs, le comité des ressources nationales qui est habilité à étudier de telles questions. Nous songerons à la forme que pourraient revêtir les discussions.

**M. Anderson:** Monsieur l'Orateur, comme rien ne permet à la Chambre de croire que notre comité des ressources naturelles se saisisse de l'affaire, ni que la Chambre demande au comité de le faire, le premier ministre dirait-il s'il demandera à l'un de ses ministres compétents de faire ordonner par la Chambre à ce comité de procéder à cette étude?

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, on juge que les membres d'autres comités pourraient faire ce travail tout aussi bien; il s'agit de décider du comité.

**Une voix:** C'est embêtant.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Je crois que le chef de l'opposition veut poser une question supplémentaire.

LE PROJET DE PIPE-LINE TRANSALASKIEN—LES RESPONSABLES DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, puisque le premier ministre, comme j'ai pu comprendre, a donné à entendre que la politique de son gouvernement sera approfondie la semaine prochaine à l'occasion d'une rencontre qui doit avoir lieu à Washington, sont-ce des fonctionnaires plutôt que des ministres qui sont actuellement à mettre au point la politique gouvernementale relativement au pipe-line transalaskien?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** C'est tout comme la question de l'honorable député, monsieur l'Orateur. Comme j'ai la parole, peut-être...

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

**Une voix:** Que vous arrive-t-il? Avez-vous passé une mauvaise nuit?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je crois qu'il y a un ou deux autres députés qui ont des questions supplémentaires à poser à ce sujet.

**Une voix:** C'est le temps de prendre une autre vacance.

**L'hon. M. Stanfield:** Monsieur l'Orateur, j'ai posé une question sérieuse au premier ministre. La politique du gouvernement sera-t-elle élaborée par les fonctionnaires qui iront à Washington la semaine prochaine?

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, il est bien évident que la politique du gouvernement est celle des représentants élus par le peuple, mais le chef de l'opposition sait fort bien que les hauts fonctionnaires peuvent aussi contribuer à ce genre d'élaboration de politique. Il n'est pas extraordinaire que des réunions au niveau international soient tenues entre les hauts fonctionnaires.

**L'hon. M. Stanfield:** Vous avez dit qu'ils allaient élaborer la politique.

**Le très hon. M. Trudeau:** Je ne puis très bien comprendre quelle difficulté se pose au chef de l'opposition.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je comprends la tentative du très honorable premier ministre d'évoquer une autre question, mais avant de passer à celle qu'il a à l'esprit, je vais permettre au député de Cape Breton-East Richmond de poser une dernière question complémentaire, après quoi le premier ministre pourra évoquer cette autre question. Ensuite, la présidence donnera la parole au député de Calgary-Nord.

**M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond):** Monsieur l'Orateur, devant les efforts déployés par le premier ministre pour garder la parole et informer la Chambre, j'allais lui demander de nous dire ce qu'il en était à ce sujet.

**M. l'Orateur:** Je remercie le député de Cape Breton-East Richmond du concours qu'il apporte à la présidence.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** Je lui sais gré de l'aide qu'il ne cesse de lui apporter.

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, je crois que le député de Cape Breton-East Richmond a répondu dans l'esprit de collaboration que je voulais voir régner.

\* \* \*

LA SÉCURITÉ NATIONALE

L'EXPIRATION DE LA LOI CONCERNANT L'ORDRE PUBLIC (MESURES PROVISOIRES)—DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE ENTRE LE PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC ET M. TRUDEAU

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je voudrais prendre la parole pour déposer, comme l'a demandé hier le député de Saint-John-